

Conseil Municipal d'ESCAUDES
Compte Rendu de la Réunion du Lundi 24 Août 2015 à 18h00

Présents : MM. TULARS Bernard, MANSENCAL Christian (1^{er} Adjoint), MONNIER Philippe (2^{ème} Adjoint), DAUDET Bernard, BENTEJAC Francis, RIOLLOT Yves, ROUCHET Alain, DANFLOUS Jean Louis, Mmes, DE FREITAS Patricia, CHANCELLE Marie Ange.

Etait absente : Mme FERRAND Françoise.

Date de la Convocation : 17/08/2015

Secrétaire de séance : M. MONNIER Philippe

La séance est ouverte à 18h10.

I - APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU 28 MAI 2015

Le Compte rendu de la séance du 25 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

II – DÉLIBÉRATIONS

1) Revalorisation rémunération Agent non-titulaire DEL240815-21

Compte tenu de l'ancienneté de la revalorisation de son salaire (plus de 5 ans), le conseil décide d'augmenter l'indice ; celui-ci est porté à : indice brut 351 (indice majoré 328) correspondant au 7^{ème} échelont du grade **d'adjoint technique 2^{ème} classe**, soit + 6,62 euros net par mois.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

2) Admission en non valeurs DEL240815-22

Le Trésor Public demande que le conseil statue sur la dette de 1,97 euros de l'entreprise SMURFIT KAPPA (1,88 €) et M. AGNAN Hervé (0,09 €).

Il est proposé l'allocation en non-valeur de ces titres, dont le montant sera porté à l'article 6541, créances irrécouvrables du budget 2015.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité, DÉCIDE :

- de porter en non-valeur les titres, dont le montant total s'élève à 1,97 € ;
- d'affecter les dépenses à l'article 6541 du budget 2015.
-

3) Révision des loyers communaux DEL240815-23

La révision annuelle des loyers communaux devant intervenir au 1^{er} Juillet en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers, une majoration de 0,08 % est à appliquer, ce qui donne les montants suivants :

- Presbytère n° 1 – DELCLAUX Bernard : **292,88 €**
- Presbytère n° 2 – FERRAND Françoise : **340,27 €**
- Presbytère n° 3 – OGER Roberte : **250,20 €**
- Anciennes Ecoles – RENAUX Claire / BENTEJAC Gabin : **514,56 €**
- Multiple Rural – GARDEUX Romuald : **300,24 €**

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés DÉCIDE :

- D'accepter le nouveau montant des loyers à appliquer au **1er Juillet 2015**.

- Charge Monsieur le Maire d'en informer les locataires.

III – INFORMATIONS DIVERSES

- 1) Syndicat des eaux : Rapport annuel transmis par B.TULARS en annexe.
- 2) Utilisation matériels communal avec l'employé : Il est précisé par B.TULARS que seuls les matériels suivant seront proposés aux habitants d'Escaudes et après confirmation de la mairie : tracteur, débroussailleuse, giro-broyeur et remorque avec le cantonnier.
- 3) L.LABARCHEDE : M. L. Labarchede souhaite louer à la commune le champ à cote du ruisseau pour y mettre ses chevaux durant 3 semaines à 1 mois maximum. Il clôturera lui-même l'espace utilisé.
- 4) Association J.CRAISSAC : Il est demandé à P.de FREITAS de bien vouloir communiquer au conseil municipal son projet 2015 avec à l'appui un budget prévisionnel pour pouvoir étudier la répartition entre souscription et subvention qui pourrait lui être accordée par la mairie.
- 5) M. CHATENET Juan : M. et Mme CHATENET ont déposé une demande de permis pour construire 4 cabanes dans le cadre d'un parc résidentiel de loisirs sur leur terrain.
La commune ne s'opposera à ce projet à une seule condition : aucun frais de quelque nature que ce soit supportés par la commune.
- 6) Demande de labellisation Villes et villages étoilés 2015 (communication de B. DAUDET) : Suite à la réunion qui s'est tenu à Luxey le 30 juin dernier, le parc régional des Landes de GASCOGNE souhaitait avoir 2 candidatures en Gironde et 2 dans les Landes.
Les 2 communes retenues sont Luxey pour les Landes et Captieux pour la Gironde. 2 autres communes Sore et Escaudes peuvent se positionner, sous réserve.
Captieux et Escaudes se sont portées candidates et ont remplies le formulaire de l'ANPCEN (association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne).
Cette démarche a pour but de préserver de la pollution lumineuse et pourrait entrainer le développement de l'accueil de séjours astronomiques avec une offre touristique adaptée et des animations culturelles. (Le pic du midi, le PNR des causses du Quercy ou la ferme des étoiles).
- 7) Observatoire photographique du Parc régional des Landes de Gascoigne (communication B.DAUDET) : Les premières phases de l'OPP sont terminées, 200 photos ont été prises.
100 ont été éliminées. 50 mises en réserve et 50 donc retenues. Une première présentation sera faite à la direction du PNR. Il est prévu une ou deux représentations aux élus des communes ; date à définir, puis peut être en suivant une présentation aux habitants de ces communes qui en feront la demande.

IV – PLANNING MOIS A VENIR

- 5 octobre 2015 conseil municipal à 18 heures.

La séance est levée à 20H.

TULARS Bernard		MONNIER Philippe	
----------------	--	------------------	--

MANSENCAL Christian		DAUDET Bernard	
DANFLOUS Jean Louis		ROUCHET Alain	
DE FREITAS Patricia		CHANCELLE Marie Ange	
BENTEJAC Francis		FERRAND Françoise	<i>Absente</i>
RIOLLOT Yves			